Politique familiale et des aînés

Ville de Pont-Rouge

Septembre 2016

TABLE DES MATIÈRES

Mot du maire……. 3

Mot de la responsable des questions familles et aînés…….. 3

Introduction……... 4

Comité familles et aînés…… 5

Portrait du milieu…….. 6

Éléments constitutifs de la politique …… 8

- Définitions de la famille et des aînés…….. 8
- Mission et valeurs…….. 8
- Objectifs généraux……. 8

Plan d'action 2016-2019……... 9

- Champs d'intervention……... 9
- Partenariats essentiels……. 10
- Actions privilégiées…… 10
- Mise en œuvre et suivi……... 22

Conclusion……. 22

Remerciements…….. 23

Annexes

- Annexe 1 : Portrait de Pont-Rouge en quelques chiffres……..... 25
- Annexe 2 : Pont-Rouge à l'écoute de ses familles et de ses aînés…….. 38

MOT DU MAIRE

J'ai l'immense plaisir de vous présenter la Politique familiale de la Ville de Pont-Rouge, Municipalité amie des aînés (MADA). D'entrée de jeu, je tiens à remercier et à souligner l'excellent travail de chacun des membres bénévoles du Comité familles et aînés qui a contribué à élaborer cette politique à notre demande, et tout particulièrement, de ma collègue du conseil municipal, madame Lina Moisan, qui a présidé le comité.

En plus d'être adaptée aux besoins et attentes des résidents de Pont-Rouge, cette politique traduit la volonté de la Ville de poursuivre un développement inclusif et harmonieux du milieu, et d'offrir des services qui améliorent la qualité de vie des familles et des aînés.

La Ville de Pont-Rouge a toujours placé la famille au centre de ses préoccupations, tant au niveau des activités proposées que des services dispensés, et elle entend continuer à le faire. Dans un souci d'équité et de respect, elle désire accorder une place plus importante aux aînés et souhaite faciliter un rapprochement entre les jeunes et les moins jeunes qui vivent côte à côte à Pont-Rouge.

L'adoption de cette politique marque l'engagement du conseil municipal et de l'administration de la Ville à se référer, dans leurs choix et décisions, au contenu de la politique et à mettre en œuvre le Plan d'action 2016-2019 qui lui donne vie.

À cet égard, la Ville de Pont-Rouge favorisera le bien-être des familles et des aînés dans la mesure de ses ressources et selon ses champs de compétences. La réalisation de certaines actions nécessitera la participation de plusieurs personnes, organismes et partenaires. Cette mobilisation fera en sorte que nous pourrons créer tous ensemble une communauté saine, agréable et accueillante pour les générations actuelles et futures.

Ghislain Langlais
Maire de Pont-Rouge

MOT DE LA RESPONSABLE DES QUESTIONS FAMILLES ET AÎNÉS

Je suis très fière d'avoir présidé les travaux du Comité familles et aînés chargé d'élaborer la Politique familiale et des aînés de la Ville de Pont-Rouge qui vous est présentée dans ce document. Je me suis engagée dans cette démarche avec la conviction de pouvoir contribuer concrètement au bien-être de mes concitoyens et à l'amélioration de leur milieu de vie.

Dans le cadre de cet exercice, il était primordial de consulter les jeunes, les familles et les aînés, de manière à mieux connaître leurs besoins et attentes, et à traduire celles-ci en valeurs, objectifs et actions au profit de la collectivité. Ce que le Comité familles et aînés s'est employé à faire avec dévouement, constance et détermination. Pendant plus de dix-huit mois, j'ai eu l'honneur d'œuvrer aux côtés d'une équipe extraordinaire composée de personnes généreuses, dynamiques et créatives pour réaliser chacune des étapes nécessaires à la préparation d'une politique familiale municipale « amie des aînés ».

Sans chacun d'entre vous qui avez contribué de près ou de loin à ce projet, la Ville de Pont-Rouge ne disposerait pas d'une politique aussi bien adaptée à la réalité de la communauté et aussi étoffée en termes d'actions à entreprendre d'ici 2019. Je tiens à remercier les citoyens de tous âges qui ont participé aux consultations publiques réalisées en 2015 et qui y ont exprimé ouvertement leurs opinions, préoccupations et vision de Pont-Rouge. Je tiens également à féliciter et à relever l'excellent travail de chaque membre du Comité familles et aînés qui a investi temps, énergie et talents dans le succès de cette opération. Vos interventions ont été utiles et constructives, et votre collaboration précieuse et appréciée.

Grâce à vous, la Ville de Pont-Rouge a maintenant en main un outil de référence qui lui permet d'optimiser de façon concrète nos actifs communs ainsi que nos valeurs reliées à la famille et aux aînés.

Lina Moisan
Conseillère municipale

INTRODUCTION

Soucieuse d'améliorer la qualité de vie des citoyens vivant sur son territoire, la Ville de Pont-Rouge a initié, en 2014 et 2015, une démarche visant à se donner une Politique familiale et des aînés. Le conseil municipal a alors mandaté une conseillère municipale, madame Lina Moisan, pour agir à titre de responsable des questions « aînés ». Il a également déposé une demande de soutien financier au ministère de la Famille.

Peu après la signature du protocole d'entente intervenue avec le ministère, un Comité consultatif familles et aînés a été constitué pour développer la politique. Ce comité, formé d'une vingtaine de représentants de tous les groupes d'âge et secteurs d'activité de Pont-Rouge, s'est réuni à plus de 20 reprises en 2015 et 2016, afin d'assurer la réalisation du mandat que la Ville lui a confié. Il a franchi, en quelques mois, les différentes étapes du processus de consultation et de planification menant à la conception d'une Politique familiale municipale, Municipalité amie des aînés (MADA). Voici les principaux jalons parcourus par le comité :

> Définitions de la famille et des aînés;

> Portrait du milieu à l'aide des statistiques disponibles;

> Préparation, administration et analyse des résultats des sondages réalisés auprès des jeunes du primaire, du secondaire et du niveau postsecondaire, des familles et des aînés (au total, 1 200 questionnaires ont été complétés) (1);

> À la lumière des diagnostics posés :

- Établissement des objectifs à poursuivre;
- Choix des valeurs à véhiculer et des principes directeurs de la politique;
- Élaboration du plan d'action selon des axes d'intervention propres à la Ville.

Grâce à la collaboration des acteurs du milieu, la Ville dispose maintenant d'un cadre de référence qui guidera les actions et les décisions du conseil municipal et de l'administration municipale, en vue de mieux répondre aux besoins des familles et des aînés.

La Politique familiale et des aînés de Pont-Rouge permettra plus précisément :

> De développer le réflexe « Penser et agir famille et aînés » dans la culture de l'organisation municipale;

> D'assurer une cohérence et une continuité dans les orientations et les prises de décision susceptibles d'avoir un impact sur la qualité de vie des familles et des aînés;

> De maintenir et de développer, par l'action, l'esprit de concertation des intervenants concernés par le dossier des familles et des aînés;

> De favoriser la diffusion et l'échange d'informations entre les partenaires et auprès de la population en ce qui concerne les actions entreprises auprès des familles et des aînés;

> De reconnaître la compétence des familles en soutenant et complétant leurs efforts, sans pour autant les remplacer, et en tenant compte de leurs droits, contraintes et responsabilités;

> De favoriser l'amélioration de la qualité du tissu social et de stimuler le sens de la citoyenneté au cœur de la communauté tout en contrant l'isolement;

le tout, de façon à offrir aux familles et aux aînés de la Ville un cadre de vie sain et agréable.

Ce document présente le rôle et le mandat du Comité familles et aînés, ainsi que les assises et le plan d'action de la politique qu'il a élaborée.

---

(1) Les faits saillants des consultations effectuées en 2015 sont disponibles à l'annexe 2.

COMITÉ FAMILLES ET AÎNÉS

Rôle

Le Comité familles et aînés a été créé afin de favoriser la concertation entre les intervenants du milieu dont les activités peuvent avoir un effet sur la qualité de vie des familles et des aînés de Pont-Rouge. Il peut être amené à jouer un rôle consultatif et à assister le conseil municipal dans l'étude de dossiers ayant une incidence sur les familles et les aînés. Il peut être aussi appelé à faire le suivi et à évaluer les actions entreprises après l'adoption de la politique familiale. Le comité réunit des personnes représentant les familles et les aînés résidant à Pont-Rouge, ainsi que des organismes leur offrant des services.

Mandat

Le Comité familles et aînés est l'acteur clé de l'élaboration de la politique familiale de Pont-Rouge et de la démarche Municipalité amie des aînés (MADA) qui l'accompagne. Il a pour mandat :

> De définir les notions de famille et d'aînés;

> De dresser le portrait des familles et des aînés résidant à Pont-Rouge;

> De poser un diagnostic de leur situation;

> D'inventorier les activités et les services offerts dans le milieu;

> De déterminer les besoins des familles et des aînés de la localité;

> De statuer sur les rôles et responsabilités de chacun en fonction des champs d'intervention identifiés comme prioritaires à la suite des consultations publiques;

> De participer à la rédaction du contenu de la politique familiale et des aînés, et à l'établissement de l'échéancier de réalisation.

Composition

Le Comité familles et aînés de Pont-Rouge est formé de personnes engagées, représentatives du milieu :

Lina Moisan	Conseillère municipale et responsable des questions familles et aînés
Gaétane Paquet	Représentante de la Corporation des lieux historiques de Pont-Rouge
Jacynthe Drolet	Représentante des familles
Marie-Eve Côté Bouvette	Représentante des familles
Nicole Boilard	Représentante des aînés
Roger Lavoie	Représentant d'organisme communautaire
Marianne Fontaine	Représentante des familles
Ghislain Langlais	Maire de Pont-Rouge
François Bussières	Représentant de la Société Saint-Vincent de Paul
Jacques Tessier	Représentant du Club des Lions et des aînés
Jean-Paul Lizotte	Représentant de la FADOQ Pont-Rouge et des aînés
Karine Lacroix	Représentante de la Chambre de commerce de l'Est de Portneuf
Lyne Juneau	Représentante de l'Office municipal d'habitation (OMH)
Martin Gervais	Représentant de la Sûreté du Québec
Nancy Dion	Représentante du CERF Volant de Portneuf
Nathalie Larochelle	Représentante du Centre de la petite enfance (CPE) Le Kangourou
Peggie Gingras	Représentante du CIUSSS de la Capitale-Nationale
Simon Julien	Représentant de la Fabrique de Pont-Rouge
Charlène Bédard	Représentante des jeunes.

Accompagnateurs :

Jean-Pierre Lamoureux	Formateur, Carrefour action municipale et famille
Julie Trudel	Coordonnatrice de projet, Accès Travail Portneuf
Marc Voyer	Coordonnateur loisirs et sports, Ville de Pont-Rouge.

PORTRAIT DU MILIEU

Le portrait de la Ville de Pont-Rouge a été établi principalement à partir des données de Statistique Canada issues des recensements de 2001, 2006 et 2011. Les informations présentées ci-après décrivent à grands traits la situation de Pont-Rouge en termes démographique et économique. Des données plus complètes sont disponibles à l'annexe 1.

Évolution de la population

Entre 2001 et 2011, la population de la Ville de Pont-Rouge a connu une croissance de 22,1 % alors que celle de la MRC de Portneuf et de la province de Québec augmentait respectivement de 9,8 % et de 9,2 %.

Année	Ville de Pont-Rouge	MRC de Portneuf	Province de Québec
2011	8 723	49 370	7 903 001
2006	7 518	46 507	7 546 131
2001	7 146	44 950	7 237 479
1996	6 821	45 185	7 138 795

Source : Statistique Canada, recensement 1996, 2001, 2006 et 2011.

En 2016, on estime à 9 185 habitants la population de Pont-Rouge.

Âge médian

L'âge médian de la population pontrougeoise était de 39,1 ans, en 2011, et enregistrait une légère baisse par rapport à 2006. Les données statistiques disponibles pour la MRC de Portneuf, l'ensemble de la province de Québec et la région de la Capitale-Nationale révèlent des âges médians un peu plus élevés allant de 41,9 ans à 43,6 ans, le tout marqué par une tendance à la hausse par rapport à 2006.

Lieu de recensement	2006	2011
Ville de Pont-Rouge	40 ans	39,1 ans
MRC de Portneuf	44,9 ans	46,4 ans
Capitale-Nationale	42,2 ans	43,6 ans
Province de Québec	41,0 ans	41,9 ans

Population par groupe d'âges

Quant à la répartition de la population de Pont-Rouge par tranche d'âges, elle se présentait comme suit en 2011 :

Catégorie d'âges	Total	%
0 à 9 ans	1 125	12,9 %
10 à 19 ans	1 040	11,9 %
20 à 29 ans	1 000	11,5 %
30 à 39 ans	1 320	15,1 %
40 à 49 ans	1 255	14,3 %
50 à 59 ans	1 290	14,7 %
60 à 69 ans	970	11,1 %
70 à 79 ans	495	5,7 %
80 ans et plus	250	2,8 %
Grand total	8 725	100 %

Source : Statistique Canada, recensement 2011.

Profil démographique des familles

Type de familles	2011	2006	2001
Nombre total de familles	2 630	2 230	2 070
Couples mariés	1 175	1 140	1 205
Couples en union libre	1 135	805	585
Familles monoparentales de sexe féminin	235	150	250
Familles monoparentales de sexe masculin	85	130	30

Source : Statistique Canada, recensement 2001, 2006 et 2011.

Profil des personnes aînées

Le vieillissement de la population est un phénomène plutôt généralisé à l'ensemble du Québec. Certaines régions et municipalités sont toutefois moins touchées que d'autres, dont celles qui sont situées en périphérie de la Ville de Québec, dans la mesure où elles accueillent un grand nombre de familles.

En 2011, les 50 ans et plus représentaient 37,9 % de la population de la province de Québec. À Pont-Rouge, ce groupe d'âge atteignait une proportion de 34,4 % alors qu'elle était de 44 % dans la MRC de Portneuf.

2011	Ville de Pont-Rouge			MRC de Portneuf		
Catégorie d'âges	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme
50 à 54 ans	675	345	325	4 415	2 250	2 165
55 à 59 ans	615	305	310	4 270	2 165	2 105
60 à 64 ans	550	290	260	3 850	1 995	1 855
65 à 69 ans	420	195	220	3 000	1 535	1 460
70 à 74 ans	290	135	155	2 180	1 045	1 130
75 à 79 ans	205	90	115	1 705	790	925
80 à 84 ans	145	50	90	1 285	520	765
85 ans et plus	105	25	80	1 055	320	735
Total	**3 005**	**1 435**	**1 555**	**21 760**	**10 620**	**11 140**

Source : Statistique Canada, recensement 2011.

Situation économique des familles

Le revenu médian des familles constitue un indicateur important de leur situation économique. Or, les revenus médians avant impôt de tous les types de ménages vivant à Pont-Rouge en 2010 étaient largement supérieurs à ceux prévalant dans la MRC de Portneuf et dans la province de Québec.

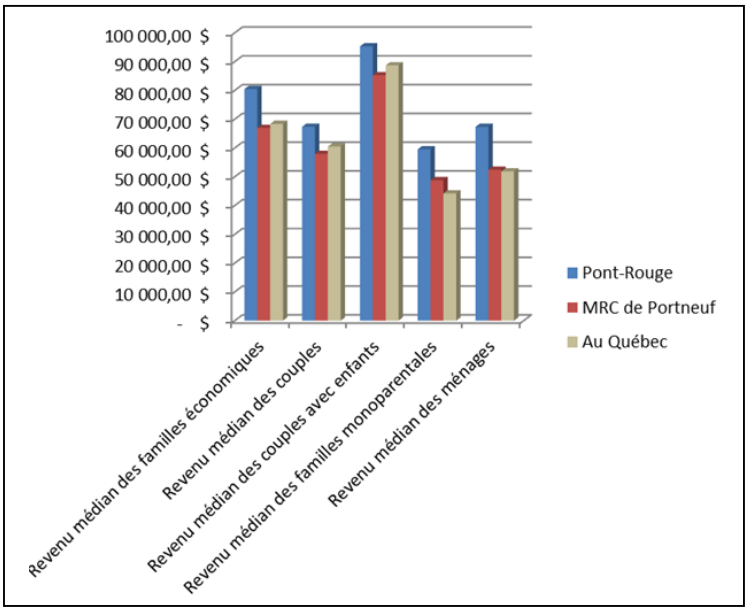

Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des ménages, recensement 2011.

De façon générale, le revenu médian (avant impôt) des ménages privés était, en 2011, de 67 322 $ à Pont-Rouge contre 52 440 $ pour la MRC de Portneuf et 51 842 $ pour l'ensemble du Québec.

ÉLÉMENTS CONSTITUTIFS DE LA POLITIQUE

Définitions de la famille et des aînés

Pour la Ville de Pont-Rouge, la **famille** est constituée d'au moins un adulte et un enfant vivant à la même adresse, que ce soit à temps partiel ou à temps complet. L'adulte a la responsabilité de veiller aux besoins de base de l'enfant et de lui transmettre des valeurs qui lui permettent de s'épanouir dans la société. Les familles contribuent au dynamisme et à la vitalité économique de la Ville.

La Ville de Pont-Rouge considère les **aînés** comme une richesse pour notre communauté. À son sens, les aînés sont des citoyens qui se distinguent par leurs expériences de vie, leurs compétences et leurs multiples connaissances qu'ils transmettent aux générations présentes et futures. Aux prises avec des réalités différentes, un grand nombre d'entre eux ont été des bâtisseurs. D'autres contribuent activement au dynamisme et au développement de la collectivité grâce à leur grande implication.

Mission et valeurs

La Ville de Pont-Rouge place les familles et les aînés au centre de ses priorités. Elle entend contribuer à leur enracinement dans un milieu de vie sain et un environnement de qualité.

La Politique familiale et des aînés de Pont-Rouge repose sur six grandes valeurs :

La transparence

Le respect

La fierté

Le sentiment d'appartenance

Le civisme

Le bien-être.

Objectifs généraux

Dans le cadre de cette politique, les objectifs suivants guideront les décisions et les actions de la Ville de Pont-Rouge et des partenaires en ce qui a trait aux familles et aux aînés :

> Améliorer la qualité de vie des familles et des aînés;

> Favoriser la rétention des familles et des aînés à Pont-Rouge;

> Assurer un développement harmonieux au sein de la Ville;

> Développer un plus grand sentiment d'appartenance et de fierté.

En outre, la Ville souhaite soutenir les aînés afin qu'ils puissent rester, aussi longtemps que possible, les acteurs de leur propre vie et ainsi contribuer à la vie des familles, à l'économie et à la vie communautaire du milieu, et ce, dans la mesure de leurs capacités.

PLAN D'ACTION 2016-2019

Contribuer au bien-être des familles et des aînés n'est pas une préoccupation nouvelle pour la Ville de Pont-Rouge. Les nombreuses actions posées en témoignent, que ce soit au niveau des infrastructures, des services, de son offre complète en loisirs, sports, culture et vie communautaire, ou de la programmation des activités qu'elle réalise en collaboration avec les organismes du milieu.

Pont-Rouge est consciente que les besoins changent et évoluent. C'est pourquoi elle entend miser autant sur des actions visant à assurer son développement à long terme que sur la consolidation et l'amélioration de ses acquis.

La présente politique confirme, de plus, son intention de poursuivre et d'intensifier ses actions afin de créer des environnements favorables aux saines habitudes de vie, de manière à améliorer la santé de ses citoyens.

Champs d'intervention

Huit champs d'intervention sont ciblés par la Politique familiale et des aînés. Ils correspondent à autant de secteurs dans lesquels la Ville de Pont-Rouge intervient déjà de façon directe ou indirecte. Ils se rapportent au milieu de vie des familles et des aînés, et tiennent compte des résultats des consultations menées en 2015.

Voici les champs d'intervention de la politique et les objectifs qui s'y rattachent :

1) Administration municipale et communications
   - Améliorer la diffusion de l'information municipale, communautaire et économique auprès des familles;
   - Améliorer les communications entre la population et la Ville;
   - Assurer le suivi et la réalisation du Plan d'action.

2) Environnement physique, urbanisme et mise en valeur du territoire
   - Prévoir des espaces aménagés qui tiennent compte des besoins des familles et des aînés.

3) Habitation
   - Contribuer à la rétention des aînés en leur offrant des logements adaptés;
   - Diversifier l'offre de logements pour les familles et les aînés;
   - Favoriser l'arrivée de nouvelles familles à Pont-Rouge.

4) Sports, loisirs et culture
   - Développer une programmation qui tient compte des réalités des familles et des aînés;
   - Encourager la pratique de jeux libres;
   - Favoriser l'accès à des activités à prix abordable;
   - Augmenter, diversifier et promouvoir l'offre culturelle.

5) Santé et saines habitudes de vie
   - Contribuer à la diversité et à l'accessibilité des services de santé;
   - Promouvoir de saines habitudes de vie (saine alimentation et mode de vie physiquement actif).

6) Sécurité et transport
   - Améliorer la circulation et la sécurité du réseau routier;
   - S'assurer que les familles et les aînés peuvent se déplacer de façon autonome et sécuritaire;
   - Maintenir le sentiment de sécurité au sein de la Ville.

7) Vie communautaire
   - Améliorer l'accueil et l'intégration des nouveaux arrivants;
   - Accroître le sentiment d'appartenance des citoyens à la communauté;
   - Promouvoir et reconnaître l'action bénévole.

8) Jeunesse et éducation
   - Sensibiliser les jeunes au respect des individus, du bien d'autrui et de la communauté;
   - Poursuivre les démarches en vue de bonifier l'offre de services scolaires;
   - Rapprocher les activités de l'école avec la Ville et les différents organismes locaux.

Partenariats essentiels

À la fois simples et ambitieux, ces objectifs dépassent à bien des égards les champs de compétences municipales.

Pour assurer la réalisation de la politique et de son Plan d'action 2016-2019, la Ville travaillera en étroite collaboration avec l'ensemble des partenaires locaux et régionaux qui sont concernés par la qualité de vie des familles et des aînés. Parmi ceux-ci, mentionnons :

- Le Centre intégré universitaire de santé et de service sociaux de la Capitale-Nationale;
- La Commission scolaire de Portneuf;
- Les services de garde;
- Les milieux communautaires et associatifs au niveau social, des sports, des loisirs et de la culture;
- Le milieu des affaires.

Les familles et les aînés de Pont-Rouge sont également appelés à jouer un rôle actif dans la poursuite des objectifs visés.

Avec cette politique, la Ville souhaite développer de nouvelles avenues de concertation et de partenariat avec le milieu, de façon à enrichir l'offre de services sur son territoire en fonction des compétences et des capacités de chacun.

Actions privilégiées

Le Plan d'action 2016-2019 s'articule donc autour des champs d'intervention énumérés précédemment et des objectifs qui s'y rapportent. Il est assorti d'indications concernant le rôle de la Ville en regard de chaque action privilégiée et d'un échéancier de réalisation.

PLAN D'ACTION 2016-2019

Champ d'intervention 1 : Administration municipale et communications

OBJECTIF :
Améliorer la diffusion de l'information municipale, communautaire et économique auprès des familles et des aînés

Actions	Mesure familles et aînés		Rôle de la Ville	Échéancier de réalisation			
	A	F	Leader Partenaire	Années 2016	2017	2018	2019
1- Faciliter l'accès à l'information sur le site Internet de la Ville			Leader		X	X	X
2- Ajouter dans le bulletin municipal mensuel, une section traitant des thèmes suivants : aînés, familles, résumé des conseils municipaux, principaux éléments de la vie municipale et communautaire, etc. Cette section serait identifiée par le visuel de la politique. Ajouter une seconde section qui présentera une organisation locale regroupant des bénévoles, services, ressources et besoins en ressources bénévoles	X	X	Leader	X			
3- Rendre disponible des copies papier du Guide loisirs dans certains édifices de la Ville	X	X	Leader	X	X	X	X
4- Promouvoir le Guide loisirs virtuel par le journal municipal, la page Facebook et le site Internet de la Ville	X	X	Leader	X			
5- Installer un affichage électronique à l'aréna qui diffuse les activités et informations de la Ville			Leader	X			
6- Mettre à jour et dynamiser le répertoire des entreprises et organismes de Pont-Rouge sur Internet			Partenaire			X	
7- S'assurer que les citoyens sont informés des événements et des activités se déroulant à Pont-Rouge par un calendrier mensuel disponible sur le site Internet de la Ville et/ou dans le bulletin municipal.	X		Leader	X			

Champ d'intervention 1 : Administration municipale et communications (suite)

OBJECTIF : Améliorer les communications entre la population et la Ville

Actions	Mesure familles et aînés		Rôle de la Ville	Échéancier de réalisation			
	A	F	Leader Partenaire	Années 2016	2017	2018	2019
1- Réaliser des sondages ponctuels par Internet afin d'évaluer la satisfaction des utilisateurs en regard des différents services ou activités de la Ville			Leader		X	X	X
2- Offrir la possibilité de faire des demandes de permis en ligne et de les recevoir par courriel.	X	X	Leader				X

OBJECTIF : Assurer le suivi et la réalisation du plan d'action

Actions	Mesure familles et aînés		Rôle de la Ville	Échéancier de réalisation			
	A	F	Leader Partenaire	Années 2016	2017	2018	2019
1- Mettre sur pied un comité de suivi Politique familiale municipale, Municipalité amie des aînés (PFM MADA), présidé par le responsable des questions familles et aînés qui verra au suivi du plan d'action et à son évaluation. Prévoir deux (2) rencontres par année pendant trois (3) ans	X	X	Leader	X	X	X	X
2- Fournir une (1) fois par année le bilan de la Politique familiale et des aînés à la population.	X	X	Leader		X	X	X

Champ d'intervention 2 : Environnement physique, urbanisme et mise en valeur du territoire

OBJECTIF : Prévoir des espaces aménagés qui tiennent compte des besoins des familles et des aînés

Actions	Mesure familles et aînés		Rôle de la Ville	Échéancier de réalisation			
	A	F	Leader Partenaire	Années 2016	2017	2018	2019
1- Aménager un parc public à l'emplacement du futur hôtel de ville ainsi que dans le secteur 9C	X	X	Leader		X		
2- Rendre accessible les bâtiments publics et les parcs aux personnes à mobilité réduite et aux familles	X	X	Leader			X	X
3- Planter des arbres dans les parcs n'ayant pas de zones ombragées appropriées	X	X	Leader		X		
4- Rendre accessible les toilettes existantes dans les parcs achalandés	X	X	Leader	X	X	X	X
5- Aménager les nouvelles artères principales en tenant compte des piétons et des cyclistes			Leader		X	X	X
6- Aménager un corridor cyclable sur la rue du Jardin.			Leader				X

Champ d'intervention 3 : Habitation

OBJECTIF : Contribuer à la rétention des aînés en leur offrant des logements adaptés

Actions	Mesure familles et aînés		Rôle de la Ville	Échéancier de réalisation			
	A	F	Leader Partenaire	Années 2016	2017	2018	2019
1- Soutenir des projets de construction domiciliaire subventionnés, autonomes, semi-autonomes et de ressources intermédiaires adaptés aux besoins des aînés appartenant à différentes catégories de revenus.	X		Partenaire	X	X	X	X

Champ d'intervention 3 : Habitation (suite)

OBJECTIF : Diversifier l'offre de logements pour les familles et les aînés

Actions	Mesure familles et aînés		Rôle de la Ville	Échéancier de réalisation			
	A	F	Leader Partenaire	Années 2016	2017	2018	2019
1- Promouvoir les zones permettant la présence de maisons intergénérationnelles au moyen des différents médias de communication de la Ville	X	X	Leader		X	X	X
2- Encourager la construction de logements pour les familles à revenu modeste.		X	Partenaire	X	X	X	X

OBJECTIF : Favoriser l'arrivée des nouvelles familles à Pont-Rouge

Actions	Mesure familles et aînés		Rôle de la Ville	Échéancier de réalisation			
	A	F	Leader Partenaire	Années 2016	2017	2018	2019
1- Mettre en place des moyens favorisant la venue de nouvelles familles		X	Leader		X		
2- Diffuser l'information relative aux mesures favorisant la rénovation domiciliaire.	X	X	Leader	X	X	X	X

Champ d'intervention 4 : Sports, loisirs et culture

OBJECTIF : Développer une programmation qui tient compte des réalités des familles et des aînés

Actions	Mesure familles et aînés		Rôle de la Ville	Échéancier de réalisation			
	A	F	Leader Partenaire	Années 2016	2017	2018	2019
1- Offrir des activités de sports et de loisirs permettant aux parents ou aux grands-parents accompagnateurs et aux enfants de pratiquer leurs activités ensemble ou simultanément	X	X	Leader	X	X	X	X
2- Organiser des activités pour les 0-5 ans		X	Leader		X	X	X
3- Améliorer l'aménagement et l'accès au sentier de patinage extérieur	X	X	Leader		X		
4- Accompagner, dans la mesure du possible, les organisations qui mettent en place de nouvelles activités de loisirs			Partenaire	X	X	X	X
5- Encourager la poursuite du programme hockey-école en collaboration avec l'école primaire et ses partenaires.		X	Partenaire	X	X	X	X

Champ d'intervention 4 : Sports, loisirs et culture (suite)

OBJECTIF : Encourager la pratique de jeux libres

Actions	Mesure familles et aînés		Rôle de la Ville	Échéancier de réalisation			
	A	F	Leader Partenaire	Années 2016	2017	2018	2019
1- Construire une glissade hivernale		X	Leader			X	
2- Inciter au jeu libre, les enfants d'âge préscolaire et primaire, en rendant disponible des boîtes d'équipements et des aménagements naturels		X	Leader		X		
3- Promouvoir les aires de jeux libres déjà existantes par le biais de la page Facebook, du bulletin municipal et du site Internet de la Ville		X	Leader		X	X	X
4- Évaluer la faisabilité d'installer des aménagements naturels dans le secteur de l'Île Notre-Dame pour des activités libres.	X	X	Leader		X	X	

OBJECTIF : Favoriser l'accès à des activités à prix abordable

Actions	Mesure familles et aînés		Rôle de la Ville	Échéancier de réalisation			
	A	F	Leader Partenaire	Années 2016	2017	2018	2019
1- Offrir et promouvoir des modalités de paiements différés		X	Leader	X	X	X	X
2- Informer les familles et les aînés en ce qui à trait aux programmes d'aide financière disponibles pour les inscriptions et l'achat d'équipements au moyen des différents médias de communication de la Ville	X	X	Leader	X	X	X	X
3- Soutenir les organismes qui souhaitent tenir des bazars d'équipements usagés à prix modique		X	Partenaire		X	X	X
4- Offrir des laissez-passer gratuits pour des activités culturelles et de loisirs lors de la remise des paniers de Noël (familles et aînés à faible revenu), ou pour d'autres occasions	X	X	Leader Partenaire		X	X	X
5- Sensibiliser les différentes organisations à l'importance d'offrir des places gratuites lors de leurs événements.		X	Leader		X	X	X

Champ d'intervention 4 : Sports, loisirs et culture (suite)

OBJECTIF : Augmenter, diversifier et promouvoir l'offre culturelle

Actions	Mesure familles et aînés		Rôle de la Ville	Échéancier de réalisation			
	A	F	Leader Partenaire	Années 2016	2017	2018	2019
1- Mandater une personne du Service des loisirs, des sports, de la culture et de la vie communautaire afin d'assurer la concertation des intervenants culturels locaux			Leader			X	
2- Augmenter l'offre de services de la bibliothèque municipale	X	X	Partenaire			X	X
3- Accompagner, dans la mesure du possible, les organisations qui mettent en place de nouvelles activités culturelles			Partenaire	X	X	X	X
4- Aménager un espace extérieur pour les musiciens amateurs dans le parc du futur hôtel de ville			Leader		X		
5- Installer des bibliothèques libre-service pour les aînés à des endroits stratégiques.			Partenaire			X	

Champ d'intervention 5 : Santé et saines habitudes de vie

OBJECTIF : Contribuer à la diversité et à l'accessibilité des services de santé

Actions	Mesure familles et aînés		Rôle de la Ville	Échéancier de réalisation			
	A	F	Leader Partenaire	Années 2016	2017	2018	2019
1- Faciliter le regroupement, sous un même toit, des services de santé (psychologue, orthophoniste, etc.) dans les bureaux de l'ancien hôtel de ville.	X	X	Partenaire		X	X	X

Champ d'intervention 5 : Santé et saines habitudes de vie (suite)

OBJECTIF : Promouvoir de saines habitudes de vie (saine alimentation et mode de vie physiquement actif)

Actions	Mesure familles et aînés		Rôle de la Ville	Échéancier de réalisation			
	A	F	Leader Partenaire	Années 2016	2017	2018	2019
1- Bonifier l'offre d'aliments santé lors des événements et dans les installations de la Ville	X	X	Leader		X	X	X
2- Installer des fontaines d'eau à proximité des parcs achalandés.	X	X	Leader			X	X

Champ d'intervention 6 : Sécurité et transport

OBJECTIF : Améliorer la circulation et la sécurité du réseau routier

Actions	Mesure familles et aînés		Rôle de la Ville	Échéancier de réalisation			
	A	F	Leader Partenaire	Années 2016	2017	2018	2019
1- S'assurer que les affiches de limites de vitesse sont présentes aux endroits requis			Leader		X	X	X
2- Installer des panneaux lumineux indiquant la vitesse des véhicules qui circulent			Leader		X	X	X
3- Limiter la vitesse à 40 km dans les rues des quartiers résidentiels	X	X	Leader			X	
4- Mettre en place des moyens pour améliorer la circulation aux heures de pointe : a. Synchronisation, virage à droite, rond-point; b. Demander la réévaluation visant à permettre le virage à droite; c. Implanter un feu vert clignotant sur la rue du Collège pour les automobiles tournant sur Saint-Pierre et Saint-Marc			Leader		X		
5- Ajouter des bornes (poteaux flexibles) de ralentissement dans les rues des quartiers résidentiels, selon les besoins	X	X	Leader		X	X	X
6- Sensibiliser les automobilistes au respect de la sécurité routière.	X	X	Leader	X	X	X	X

Champ d'intervention 6 : Sécurité et transport (suite)

OBJECTIF : S'assurer que les familles et les aînés puissent se déplacer de façon autonome et sécuritaire

Actions	Mesure familles et aînés		Rôle de la Ville	Échéancier de réalisation			
	A	F	Leader Partenaire	Années 2016	2017	2018	2019
1- Aménager un accès cyclable et piétonnier traversant la voie ferrée pour accéder au secteur Dansereau (secteur 9C)	X	X	Leader				X
2- Améliorer l'entretien et la sécurité, pendant l'hiver, de l'accès à la piscine par la cour intérieure	X	X	Leader		X	X	X
3- Mettre en place un comité composé de représentants de la Ville, de la Commission scolaire et du conseil d'établissement, afin de recommander des solutions visant à sécuriser les accès et la circulation à proximité de l'école : • Revoir le trottoir en face du 4 Saisons qui est problématique; • Aménager des corridors sécuritaires dans la Ville pour faciliter les déplacements à pied et à vélo sur les rues Saint-Pierre et Saint-Marc; • Réaménager le débarcadère scolaire en imposant une voie à sens unique; • Identifier les corridors scolaires par des panneaux fluorescents et différents		X	Leader et partenaire		X		
4- Soutenir les promoteurs d'un futur projet de Trottibus pour les enfants du primaire et le programme Mon école, à pied et à vélo		X	Partenaire		X	X	X
5- Installer des panneaux lumineux aux traverses de piétons (Presbytère, Moulin Marcoux, etc.)	X	X	Leader				X
6- Sensibiliser les piétons et les cyclistes au respect de la signalisation routière et à l'importance d'être visibles lors de leurs déplacements en soirée.	X	X	Leader		X	X	X

Champ d'intervention 6 : Sécurité et transport (suite)

OBJECTIF : Maintenir le sentiment de sécurité au sein de la Ville

Actions	Mesure familles et aînés		Rôle de la Ville	Échéancier de réalisation			
	A	F	Leader Partenaire	Années 2016	2017	2018	2019
1- Déplacer les boîtes postales à l'entrée du domaine du Jardin et sur la rue Déry en raison de l'achalandage élevé			Leader			X	
2- Ajouter un lampadaire sur la rue de la Fabrique (coin de l'ancien hôtel de ville) et sur la rue du Croissant.		X	Leader				X

Champ d'intervention 7 : Vie communautaire

OBJECTIF : Améliorer l'accueil et l'intégration des nouveaux arrivants

Actions	Mesure familles et aînés		Rôle de la Ville	Échéancier de réalisation			
	A	F	Leader Partenaire	Années 2016	2017	2018	2019
1- Remettre des trousses d'accueil aux nouveaux arrivants	X	X	Leader		X	X	X
2- Souligner l'arrivée des nouveaux arrivants, en les invitant personnellement, lors d'une activité déjà existante.	X	X	Leader		X	X	X

OBJECTIF : Accroître le sentiment d'appartenance des citoyens à la communauté

Actions	Mesure familles et aînés		Rôle de la Ville	Échéancier de réalisation			
	A	F	Leader Partenaire	Années 2016	2017	2018	2019
1- Aménager des lieux qui favorisent les occasions d'échanges et les rencontres informelles	X	X	Leader			X	X
2- Diffuser des nouvelles se rapportant à la vie communautaire	X	X	Leader et partenaire	X	X	X	X
3- Encourager et soutenir les initiatives encourageant le réseautage entre voisins	X	X	Partenaire	X	X	X	X
4- Consulter et impliquer les jeunes dans les décisions publiques qui les concernent		X	Leader		X	X	X
5- Favoriser l'implication des étudiants dans les activités des différents organismes en développant un partenariat entre l'école secondaire de Donnacona et les OBNL de la Ville.	X	X	Leader			X	X

Champ d'intervention 7 : Vie communautaire (suite)

OBJECTIF : Promouvoir et reconnaître l'action bénévole

Actions	Mesure familles et aînés		Rôle de la Ville	Échéancier de réalisation			
	A	F	Leader Partenaire	Années 2016	2017	2018	2019
1- Aménager un salon des bénévoles (babillard, café des bénévoles) dans le futur hôtel de ville			Leader				X
2- Créer dans le nouvel hôtel de ville un tableau d'honneur reconnaissant les gens qui s'impliquent bénévolement à Pont-Rouge			Leader			X	X
3- Promouvoir périodiquement les réalisations des organismes bénévoles au moyen du journal municipal, de Facebook et du site Internet de la Ville en utilisant la section prévue à cet effet.			Leader		X	X	X

Champ d'intervention 8 : Jeunesse et éducation

OBJECTIF : Sensibiliser les jeunes au respect des individus, du bien d'autrui et de la communauté

Actions	Mesure familles et aînés		Rôle de la Ville	Échéancier de réalisation			
	A	F	Leader Partenaire	Années 2016	2017	2018	2019
1- Maintenir les divers intervenants dans les endroits stratégiques qui sont fréquentés par les jeunes âgés de 10 à 20 ans		X	Leader	X	X	X	X
2- Organiser des activités de sensibilisation auprès des jeunes d'âge scolaire		X	Leader			X	X
3- Implanter un parc dédié à la clientèle adolescente		X	Leader	X			
4- Promouvoir les services de la Maison des jeunes.		X	Partenaire		X	X	X

Champ d'intervention 8 : Jeunesse et éducation (suite)

OBJECTIF : Poursuivre les démarches en vue de bonifier l'offre de services scolaires

Actions	Mesure familles et aînés		Rôle de la Ville	Échéancier de réalisation			
	A	F	Leader Partenaire	Années 2016	2017	2018	2019
1- Collaborer avec la Commission scolaire de Portneuf en vue d'établir une nouvelle école primaire		X	Partenaire	X	X		
2- Revendiquer une nouvelle école secondaire avec un volet sportif et culturel		X	Leader			X	X
3- Mettre en place des cours d'éducation populaire.	X	X	Partenaire			X	X

OBJECTIF : Rapprocher les activités de l'école avec la Ville et les différents organismes locaux

Actions	Mesure familles et aînés		Rôle de la Ville	Échéancier de réalisation			
	A	F	Leader Partenaire	Années 2016	2017	2018	2019
1- Rapprocher les activités de l'école en incluant certaines de leurs activités et/ou en ajoutant des activités qui leur sont destinées à même la programmation des activités de la Ville		X	Partenaire et leader		X	X	X
2- Informer l'école et les services de garde des diverses activités offertes pour les jeunes dans la Ville		X	Leader		X	X	X
3- Sensibiliser l'école à l'importance d'informer davantage la communauté, notamment sur ses activités, projets et campagnes de financement, au moyen des médias municipaux		X	Leader		X	X	
4- Favoriser l'implication des aînés dans des activités formelles et significatives dans les écoles et services de garde.	X	X	Partenaire		X	X	X

MISE EN ŒUVRE ET SUIVI

Le déploiement et le succès de la Politique familiale et des aînés passe par la mobilisation et la collaboration de tous les acteurs concernés. Ainsi, les membres du conseil municipal et de l'administration de la Ville de Pont-Rouge, les partenaires locaux et régionaux et les citoyens de tous âges seront amenés à agir ensemble pour mettre en œuvre ce projet collectif.

Pour assurer le suivi et l'évaluation des actions mises de l'avant dans le Plan 2016-2019, la Ville de Pont-Rouge mettra sur pied un comité de suivi PFM MADA (Politique familiale municipale et Municipalité amie des aînés). Pendant la période couverte, ce comité présidé par le conseiller municipal responsable des questions familles et aînés déposera, à chaque année, un bilan à la population sur la Politique familiale et des aînés.

CONCLUSION

L'élaboration de la Politique familiale et des aînés de la Ville de Pont-Rouge a suscité beaucoup d'enthousiasme auprès des familles, des aînés et des partenaires, notamment lors des consultations réalisées en 2015. Les enjeux et défis, qui sont au cœur de la politique, reflètent leurs besoins et attentes, ainsi qu'une volonté d'améliorer leur cadre de vie.

Même si le déploiement du Plan d'action 2016-2019 incombe à la Ville, la réalisation et le succès de la politique passent par la mobilisation de tous les acteurs impliqués, que ce soit les élus et services municipaux, les citoyens et les partenaires locaux et régionaux.

Dans cette optique, nous vous encourageons à vous engager en tant que bénévole au sein des organismes communautaires de Pont-Rouge, afin de créer les conditions propices à l'émergence d'une réalité qui correspond à votre vision de la collectivité dans laquelle vous vivez.

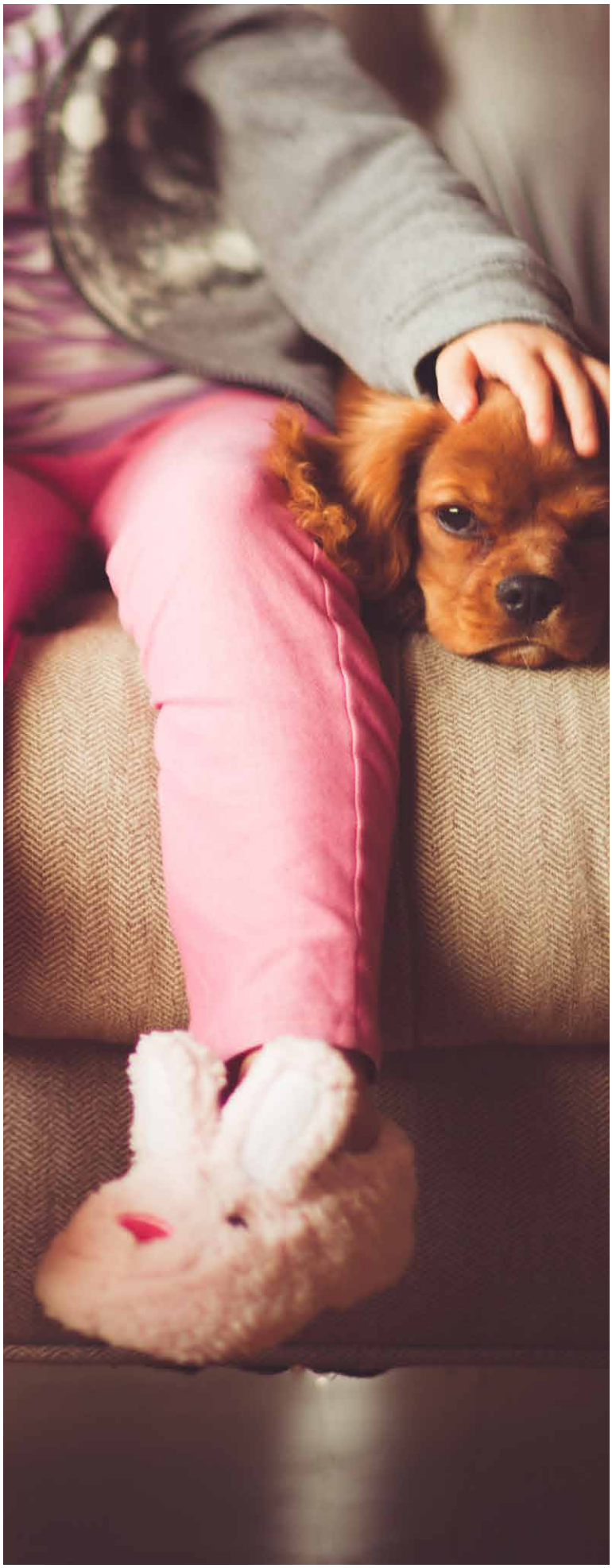

REMERCIEMENTS

Cette Politique familiale et des aînés a vu le jour grâce au travail, à l'engagement, à l'appui et à la complicité de nombreuses personnes et partenaires. En ce sens, la Ville de Pont-Rouge tient à remercier :

Les membres du Comité familles et aînés qui ont mis, avec grande générosité, leur temps, leurs talents et leurs expériences au service de ce projet;

Les jeunes, les familles et les aînés qui ont participé aux consultations et nourri l'esprit, les orientations et les objectifs de la politique, de même que le contenu du plan d'action 2016-2019;

Le personnel de d'administration municipale qui a contribué à l'une ou l'autre des phases de la démarche;

Le ministère de la Famille pour l'aide financière et le support technique apportés à l'élaboration de la politique et **le Carrefour action municipale et famille** pour l'expertise professionnelle prodiguée.

Merci enfin à tous ceux et celles qui nous aideront à façonner un avenir collectif meilleur.

ANNEXES

ANNEXE 1

PORTRAIT DE PONT-ROUGE EN QUELQUES CHIFFRES

Précisions sur les recensements de Statistique Canada

Statistique Canada prend des mesures supplémentaires afin de protéger la vie privée des Canadiens et la confidentialité des données qu'elle fournit. À compter du recensement de 2001, certains chiffres reliés à la population sont rajustés afin d'assurer la confidentialité des données. Pour de petits secteurs géographiques, les données sont, dans certains cas, ajustées pour éviter toute reconnaissance d'individus. Cela explique les écarts observés dans certains profils.

Par ailleurs, depuis le recensement de 2011, le Programme de recensement de Statistique Canada connait des changements importants. Auparavant, les données étaient compilées à partir d'un questionnaire court et obligatoire pour toute la population canadienne et d'un questionnaire détaillé et obligatoire, adressé à un ménage sur cinq. Or, ce questionnaire détaillé et obligatoire a été remplacé par une enquête volontaire, l'Enquête nationale auprès des ménages (ENM). En raison de ce changement, les données de l'ENM pour 2011 ne peuvent être directement comparées avec celles des cycles précédents.

Évolution de la population

Population de la Ville de Pont-Rouge, de la MRC de Portneuf et de la province de Québec de 1996 à 2011.

Année	Pont-Rouge	MRC de Portneuf	Province de Québec
2011	8 723	49 370	7 903 001
2006	7 518	46 507	7 546 131
2001	7 146	44 950	7 237 479
1996	6 821	45 185	7 138 795

Source : Statistique Canada, recensement 1996, 2001, 2006 et 2011.

La population de Pont-Rouge
a augmenté de 22,1 %
entre 2001 et 2011.

La population de la MRC de Portneuf a,
quant à elle, connu une hausse de 9,8 %
de sa population de 2001 à 2011.

Au Québec, ce taux est de
9,2 % pour la même période.

En 2016, on estime la population de la Ville de Pont-Rouge à 9 185 habitants.

Caractéristique de la population de la Ville de Pont-Rouge par groupe d'âge et par sexe en 2011

2011	Ville de Pont-Rouge		
Caractéristique selon l'âge	Total	Homme	Femme
Population totale	**8 725**	**4 335**	**4 390**
0 à 4 ans	635	310	320
5 à 9 ans	490	260	235
10 à 14 ans	505	250	250
15 à 19 ans	535	275	255
20 à 24 ans	440	230	215
25 à 29 ans	560	290	275
30 à 34 ans	735	360	375
35 à 39 ans	585	305	285
40 à 44 ans	565	275	290
45 à 49 ans	690	355	335
50 à 54 ans	675	345	325
55 à 59 ans	615	305	310
60 à 64 ans	550	290	260
65 à 69 ans	420	195	220
70 à 74 ans	290	135	155
75 à 79 ans	205	90	115
80 à 84 ans	145	50	90
85 ans et plus	105	25	80
Âge médian de la population	**39,1**	**38,3**	**39,8**
% de la population âgée de 15 ans et plus	**81,4**	**80,9**	**81,6**

Source : Statistique Canada, recensement 2011.

Pont-Rouge connait une légère baisse de l'âge médian de sa population qui est passé de 40 ans à 39,1 ans.

Dans la MRC de Portneuf, la Capitale-Nationale et la province, la tendance est à la hausse.

Âge médian en 2006 et en 2011

	2006	2011
Ville de Pont-Rouge	40 ans	39,1 ans
MRC de Portneuf	44,9 ans	46,4 ans
Capitale-Nationale	42,2 ans	43,6 ans
Province de Québec	41,0 ans	41,9 ans

Évolution des naissances et accroissement naturel

Nombre de naissances et de décès de 2004 à 2014

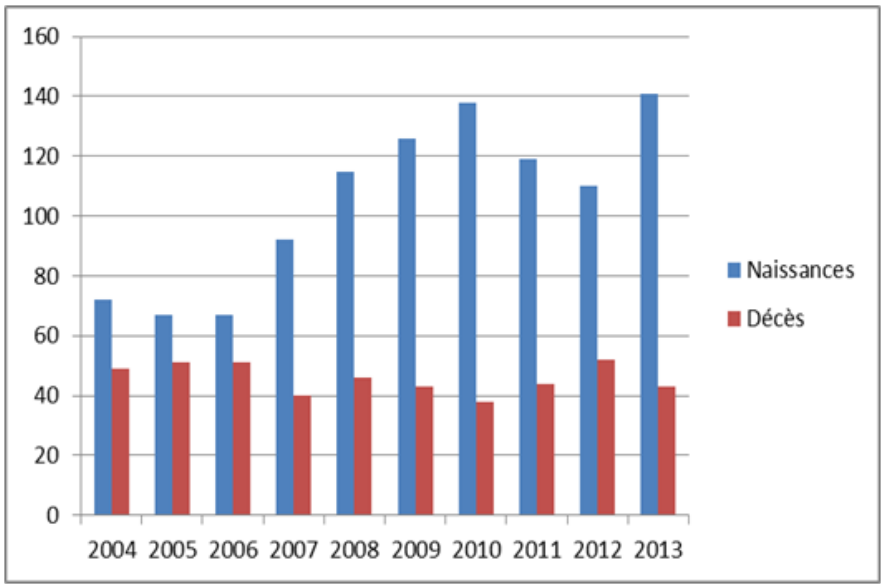

Source : Institut de la statistique du Québec. Données démographiques régionales, au 31 décembre 2013.

Ce graphique permet de constater qu'à Pont-Rouge depuis 2007, le nombre de naissances a augmenté, pour ensuite diminuer légèrement en 2011 et en 2012. Entre 2004 et 2013, le nombre de naissances a connu, par ailleurs, une augmentation de 95,8 % passant de 72 à 141.

Quant au nombre de décès, il a été assez stable pendant ces 10 ans.

Dans la MRC de Portneuf en 2004, l'accroissement naturel a été de 16 individus et s'est élevé à 239 en 2013.

Pour la même période, l'accroissement naturel pour la Capitale-Nationale est passé de 370 en 2004, à 1 943 en 2013. Pour l'ensemble du Québec, l'accroissement naturel a été de 50,6 %, variant de 18 454 en 2004, à 27 800 en 2013.

Profil démographique des familles

Type de familles	2011	2006	2001
Nombre total de familles	2 630	2 230	2 070
Couples mariés	1 175	1 140	1 205
Couples en union libre	1 135	805	585
Familles monoparentales de sexe féminin	235	150	250
Familles monoparentales de sexe masculin	85	130	30

Source : Statistique Canada, recensement 2001, 2006 et 2011.

Nombre de personnes par famille	Nombre de familles
2 personnes	1 315
3 personnes	560
4 personnes	565
5 personnes ou plus	195
Total	2 630

Source : Statistique Canada, recensement de 2011.

Âge des enfants dans les familles	Nombre d'enfants
Moins de 6 ans	765
6 à 14 ans	855
15 à 17 ans	315
18 à 24 ans	495
25 ans et plus	215

Source : Statistique Canada, recensement de 2011.

Profil des personnes aînées

Le vieillissement de la population est un phénomène plutôt généralisé à l'ensemble du Québec. Certaines régions et municipalités sont toutefois moins touchées que d'autres, dont celles situées en périphérie de la Ville de Québec dans la mesure où elles accueillent un grand nombre de familles.

Population de 50 ans et plus selon la catégorie d'âge et le sexe en 2011

2011	Ville de Pont-Rouge			MRC de Portneuf		
Catégorie d'âge	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme
50 à 54 ans	675	345	325	4 415	2 250	2 165
55 à 59 ans	615	305	310	4 270	2 165	2 105
60 à 64 ans	550	290	260	3 850	1 995	1 855
65 à 69 ans	420	195	220	3 000	1 535	1 460
70 à 74 ans	290	135	155	2 180	1 045	1 130
75 à 79 ans	205	90	115	1 705	790	925
80 à 84 ans	145	50	90	1 285	520	765
85 ans et plus	105	25	80	1 055	320	735
Total	**3 005**	**1 435**	**1 555**	**21 760**	**10 620**	**11 140**

Source : Statistique Canada, recensement 2011.

Certaines régions du Québec seront plus touchées que d'autres incessamment par le vieillissement de la population.

C'est le cas de la MRC de Portneuf où plus de 41 % de la population se situe actuellement dans le groupe d'âge des 50 ans et plus, par rapport à 35 % pour l'ensemble du Québec.

Le groupe des 50 ans et plus constitue 34,4 % de la population de Pont-Rouge.

Il est de 44 % dans la MRC de Portneuf.

Au Québec, ce chiffre passe à 37,9 %.

Revenu médian des différentes catégories de familles de Pont-Rouge, de la MRC de Portneuf et du Québec en 2010

	Revenu médian des familles économiques	Revenu médian des couples	Revenu médian des couples avec enfants	Revenu médian des familles monoparentales	Revenu médian des ménages
Pont-Rouge	80 459 $	67 378 $	95 290 $	59 518 $	67 322 $
MRC de Portneuf	66 945 $	57 948 $	85 268 $	48 804 $	52 440 $
Au Québec	68 344 $	60 514 $	88 689 $	44 194 $	51 842 $

Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des ménages, recensement 2011.

Revenu médian des différentes catégories de familles de Pont-Rouge, de la MRC de Portneuf et du Québec en 2010

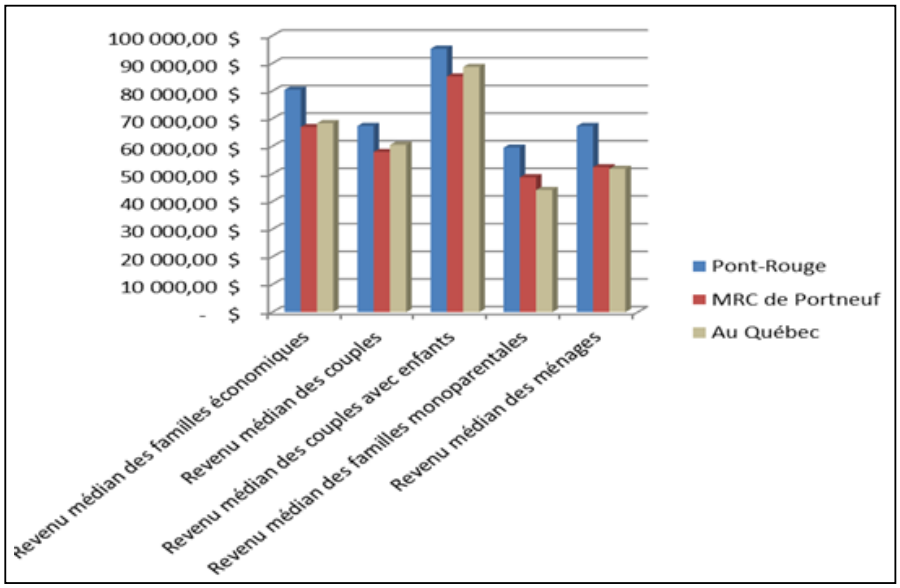

Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des ménages, recensement 2011.

Le graphique ci-dessus montre que le revenu médian des familles de Pont-Rouge est supérieur à celui de la MRC de Portneuf et de la province de Québec, pour tous les types de ménages.

En 2010, le revenu médian (avant impôt) des ménages privés à Pont-Rouge est de 67 322 $.

Celui de la MRC de Portneuf est de 52 440 $.

Pour l'ensemble du Québec, il est établi à 51 842 $.

Personnes vivant sous le seuil du faible revenu

Pourcentage de la fréquence du faible revenu en 2010

Pour l'Enquête nationale auprès des ménages de 2011 (ENM), les statistiques suivantes sur le faible revenu sont fondées sur la mesure de faible revenu après impôt (MFR-ApI).

Pourcentage de la fréquence du faible revenu en 2010	Pont-Rouge			MRC Portneuf	Au Québec
	Total	Homme	Femme		
Ensemble des catégories	7,1 %	5,1 %	9 %	13,5 %	16,7 %
Moins de 18 ans	4,1 %	2,5 %	5,7 %	9,7 %	16,3 %
18 à 64 ans	5,5 %	5,3 %	5,6 %	11,7 %	16 %
65 ans et plus	21,3 %	10,2 %	31,2 %	24,5 %	20,1 %

Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des ménages, recensement 2011.

Le pourcentage de la population vivant sous le seuil du faible revenu est moins élevé à Pont Rouge que dans la MRC de Portneuf et dans la province de Québec.

Éducation

Le graphique qui suit présente le niveau de scolarité de la population totale âgée de 25 à 64 ans, selon le certificat, diplôme ou grade le plus élevé obtenu.

Il permet de constater que seulement 9 % de la population de Pont-Rouge âgée de 15 à 64 ans ne possède pas de diplôme d'études secondaires. Si on considère les données pour la population totale âgée de 15 ans et plus, ce taux passe à 16 %.

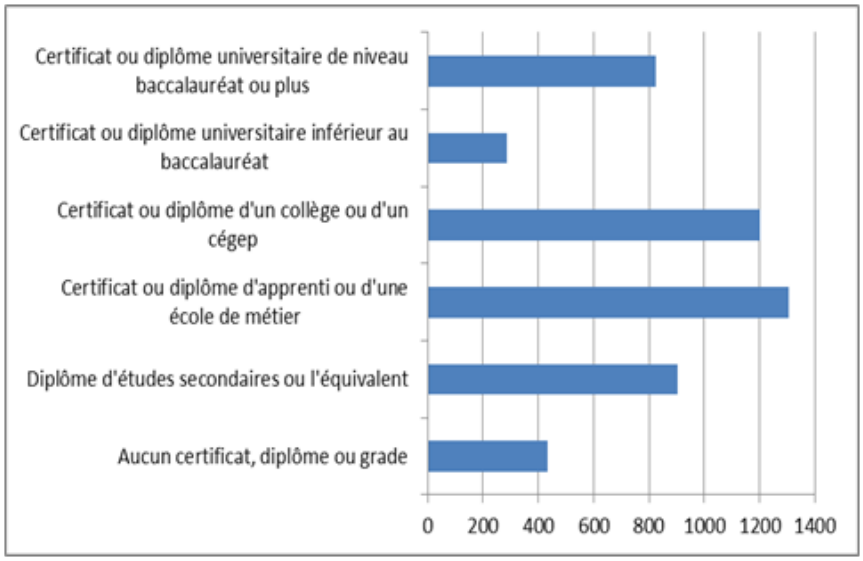

Source : Statistique Canada, (ENM) recensement 2011.

Tableau comparatif du niveau de scolarité de la population de 25 à 64 ans de Pont-Rouge et de la MRC de Portneuf en 2011

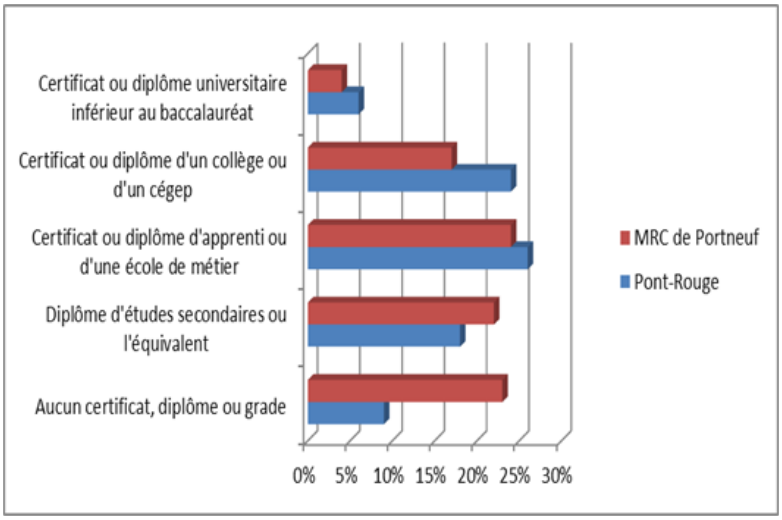

Source : Statistique Canada, (ENM) recensement 2011.

Ces données permettent de constater que 18 % de la population de Pont-Rouge âgée de 25 à 64 ans possède un diplôme de niveau secondaire, comparativement à 22 % dans la MRC de Portneuf.

À Pont-Rouge, c'est donc 91 % de la population qui a au moins un diplôme d'études secondaires (ex.: DES, DEP, DEC, BAC). Cette réalité diffère légèrement de celle de la MRC de Portneuf où 23 % de la population n'a pas de diplôme. Ce graphique comparatif permet de constater que la population de Pont-Rouge est plus scolarisée que l'ensemble de la MRC de Portneuf.

Logement

À Pont-Rouge en 2011, la proportion des logements habités par le propriétaire est largement supérieure à celle des logements loués. Cette réalité prévaut aussi dans la MRC de Portneuf où les pourcentages sont presque identiques. Par ailleurs dans la province de Québec, 61 % des logements sont occupés par les propriétaires.

Valeur moyenne des résidences à un logement à Pont-Rouge

2010	2011	2012	2013	2014
111 892 $	146 309 $	148 542 $	149 084 $	151 650 $

Source : Service de l'urbanisme de la Ville de Pont-Rouge.

Évolution du nombre de permis de construction et de rénovation à Pont Rouge de 2005 à 2014

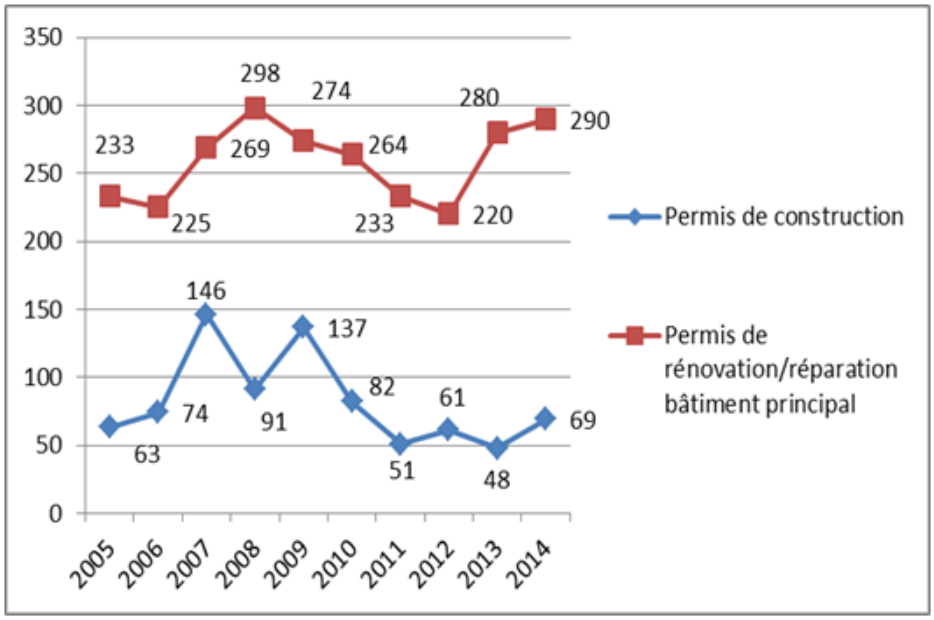

De 2010 à 2014, la valeur totale des travaux pour le nombre de permis émis s'élevait à 72 471 600 $.

25 % des logements de Pont-Rouge ont été construits après 2000.

Cette proportion est de 15 % dans la MRC de Portneuf et de 13 % pour la province de Québec.

Comparatif des coûts d'habitation selon le type de ménage pour la Ville de Pont-Rouge et la MRC de Portneuf

87 % des ménages, propriétaires et locataires, consacrent 30 % et moins du revenu total du ménage au coût d'habitation.

1,5 % des ménages locataires habitent dans un logement subventionné.

	Ménage propriétaire Pont-Rouge	Ménage locataire Pont-Rouge	Ménage propriétaire MRC de Portneuf	Ménage locataire MRC de Portneuf	Ménage propriétaire Province de Québec	Ménage locataire Province de Québec
Nombre de ménages	2 770 (80 %)	670 (20 %)	17 010 (80 %)	4 320 (20 %)	2 077 640 (61 %)	1 311 200 (39 %)
Pourcentage des ménages qui consacrent 30 % ou plus du revenu total du ménage au coût d'habitation	9,2 %	30,6 %	9,5 %	28,9 %	14,9 %	36,8 %
Pourcentage des ménages propriétaires qui possèdent une hypothèque	67,3 %	N/A	51,8 %	N/A	59,3 %	N/A
Coût d'habitation mensuel médian	835 $	639 $	595 $	493 $	841 $	643 $
Coût d'habitation mensuel moyen	877 $	654 $	701 $	515 $	936 $	685 $

Même si le coût d'habitation des propriétaires locataires est inférieur à celui des ménages propriétaires à Pont-Rouge, un pourcentage plus élevé des ménages locataires doit consacrer plus de 30 % du revenu total du ménage pour se loger, à savoir 30,6 % contre 9,2 %. Dans la MRC de Portneuf, ce pourcentage est légèrement inférieur, soit de 28,9 %, tandis qu'il augmente à 36,8 % dans la province de Québec.

À Pont-Rouge, un pourcentage plus important de ménages possède une hypothèque (67,3 %) par rapport à ce qui existe dans la MRC de Portneuf (51,8 %). Mentionnons toutefois que la moyenne d'âge de la population de la Ville de Pont-Rouge est inférieure à celle de la MRC de Portneuf (plus de jeunes ménages), ce qui explique cette différence.

En bref… La réalité des familles et des aînés d'ici et d'aujourd'hui

Ces statistiques permettent de dresser un profil démographique indiquant que la population de Pont-Rouge est plus jeune que celle des municipalités environnantes et de l'ensemble du Québec. La population de Pont-Rouge est scolarisée et occupe des emplois qui lui assurent un niveau de revenu intéressant comparativement à la population portneuveoise.

Les familles doivent également composer au quotidien avec de nombreux éléments non quantifiables, tels des horaires de travail souvent irréguliers, les horaires des services de garde, les déplacements en voiture, le retour à la maison et la préparation des repas, la gestion de la vie familiale, les devoirs des enfants et l'organisation des loisirs des différents membres de la famille. Lorsqu'un membre de la famille requiert des besoins particuliers, c'est l'équilibre de tous les membres de la famille qui est compromis.

Pour composer avec la réalité des familles d'aujourd'hui, une Ville peut jouer un rôle important dans cette recherche d'équilibre, en modifiant certaines de ses offres de services.

Quant aux aînés, ils vieillissent en meilleure santé qu'auparavant et certains ont accès à une retraite avant l'âge de 60 ans. Ces nouveaux retraités sont actifs et parfois désireux de s'impliquer et de mettre à profit leur expérience. De là, l'importance de les soutenir dans leur désir de vieillir activement en s'impliquant, entre autres, au sein de leur collectivité. Quant aux aînés plus âgés, ils peuvent bénéficier du soutien de leur Ville par la mise en place d'activités et d'infrastructures qui répondent à leurs besoins particuliers et leur permettent de rester plus longtemps dans leur « chez-soi ».

ANNEXE 2

PONT-ROUGE À L'ÉCOUTE DE SES FAMILLES ET DE SES AÎNÉS

Au printemps 2015, le Comité familles et aînés de Pont-Rouge a sondé les groupes de population suivants: les enfants du primaire, les jeunes du secondaire, les jeunes de niveau postsecondaire (18 à 25 ans), les familles et les aînés (1).

Voici un bref résumé des résultats obtenus par groupe consulté.

Jeunes du primaire

> 626 élèves > 341 répondants > Taux de réponse : 55 %

- 97,6 % des répondants ont dit aimer vivre à Pont-Rouge;
- 80 % des jeunes affirment qu'il y a assez d'activités pour les jeunes de leur âge à Pont-Rouge;
- 77 % des jeunes croient qu'il y a suffisamment d'endroits adaptés aux jeunes.

Peu importe leur âge, les jeunes qui aiment rester à Pont-Rouge appuient principalement leurs dires sur les raisons suivantes : la beauté, la propreté et la tranquillité des lieux, les activités offertes par la Ville et la proximité des amis et de la famille.

Quant aux préoccupations les plus importantes pour les jeunes du primaire, elles sont :

1) Protéger l'environnement;
2) Avoir plus d'endroits pour rencontrer les amis et faire des activités;
3) Avoir de beaux équipements pour s'amuser et faire du sport;
4) Avoir accès à des fêtes familiales.

(1) Il est possible de consulter les résultats complets des différents sondages sur le site Internet de la Ville à www.ville.pontrouge.qc.ca/ sondage

Jeunes du secondaire

72 étudiants sur une possibilité d'environ 350 ont complété le sondage.

Le sondage a permis d'identifier ce qui est important pour assurer leur qualité de vie à Pont-Rouge.

Le tableau ci-après présente le nombre de réponses obtenues pour chacun des éléments considérés comme étant la plus grande priorité (priorité de niveau 1).

	Nombre de répondants sur 72
Le sentiment d'être en sécurité	44
Des équipements de loisirs de qualité et diversifiés (patinoires, terrains de tennis, etc.)	38
Des commerces et des services de proximité (écoles, épiceries, restaurants, stations-services)	33
Un emploi étudiant dans sa ville	33
Une offre diversifiée de loisirs (danse, musique, cours de langue, piste cyclable, etc.)	28
L'accès à un transport collectif (autobus) vers Québec	27
Des événements culturels à grand déploiement (ex. : spectacle d'un artiste connu)	20
Une maison des jeunes	19
Une offre alimentaire saine dans les infrastructures de la Ville et lors des événements	19
Que la Ville ait une préoccupation environnementale	17
Des activités intergénérationnelles (ex. : jeunes et aînés/grands-parents pour l'aménagement d'un jardin communautaire).	9

Jeunes de niveau postsecondaire (18 à 25 ans)

78 étudiants de niveau postsecondaire ont complété le sondage, soit 56 filles et 22 garçons.

Voici les éléments qui apparaissent importants pour leur qualité de vie à Pont-Rouge.

Le tableau ci-après présente le nombre de réponses obtenues pour chacun des éléments considérés comme étant la plus grande priorité (priorité de niveau 1).

	Nombre de répondants sur 78
Des commerces et des services de proximité (écoles, épiceries, restaurants, stations-services)	49
Le sentiment d'être en sécurité	48
Des équipements de loisirs de qualité et diversifiés (patinoires, terrains de tennis, etc.)	47
Un emploi étudiant dans sa ville	32
Une offre diversifiée de loisirs (danse, musique, cours de langue, piste cyclable, etc.)	30
Que la Ville ait une préoccupation environnementale	26
L'accès à un transport collectif (autobus vers Québec)	24
Des événements culturels à grand déploiement (ex. : spectacle d'un artiste connu)	23
Une offre alimentaire saine dans les infrastructures de la Ville et lors des événements	21
Une maison des jeunes	11
Des activités intergénérationnelles (ex. : jeunes et aînés/grands-parents pour l'aménagement d'un jardin communautaire).	9

Voici, par ailleurs, les raisons qui feraient en sorte que les jeunes de 18 à 25 ans quitteraient leur Ville :

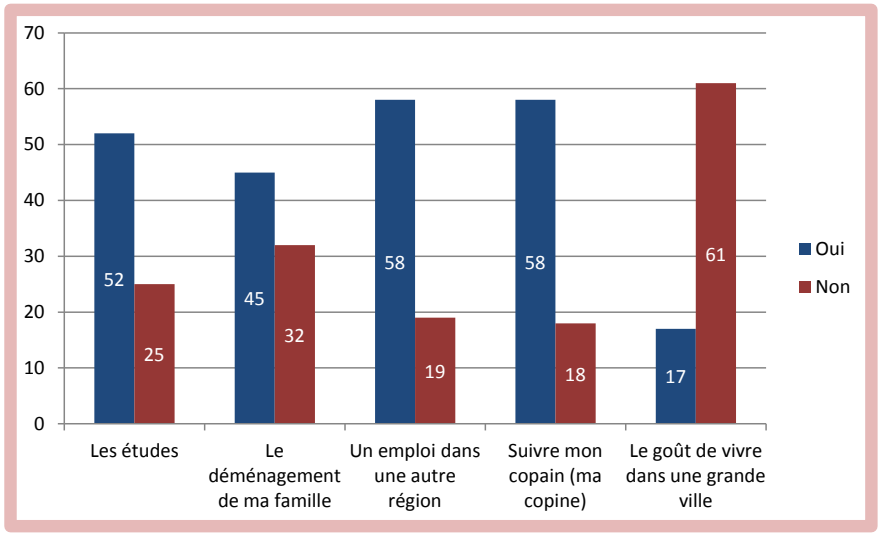

Suivent enfin les éléments qui feraient en sorte que les jeunes souhaiteraient s'installer à Pont-Rouge plus tard (priorité de niveau 1).

	Nombre de répondants sur 78
La possibilité d'acquérir une résidence	57
La proximité de sa famille et de ses amis	50
Des incitatifs financiers pour l'achat d'une maison	46
Un emploi à proximité qui répond à ses attentes	46
La proximité de la Ville de Québec	44
Un logement à prix abordable	44
La proximité des écoles (primaire, secondaire, collégiale, universitaire)	43
Le dynamisme de la Ville (activités récréatives et commerces de proximité)	42
L'accès à des services de garde	34
Un service de transport collectif vers Québec.	19

Comme en témoignent les deux éléments qui se situent en tête de priorités (priorité de niveau 1), la possibilité d'acquérir une résidence semble importante pour 73 % des répondants.

Ces jeunes souhaitent avoir la possibilité de s'établir à Pont-Rouge, de demeurer à proximité de leur famille et de leurs amis tout en occupant un emploi qui correspond à leurs attentes.

Familles et aînés

> **Nombre de répondants : 783**

> **70 % des répondants sont des femmes**

Caractéristiques des répondants

Voici un tableau qui présente un aperçu de l'âge des répondants à ce sondage selon le sexe.

Catégorie d'âges	Homme	Femme	Non précisé	Total
Moins de 18 ans	0	2		2
18-25 ans	2	12		14
26-45 ans	89	254	2	345
46-55 ans	36	77	1	114
56-65 ans	42	95		137
66-75 ans	48	75	3	126
76 ans et plus	14	28		42

Raisons qui motivent le choix d'habiter à Pont-Rouge

L'ensemble des répondants, incluant les personnes âgées de plus de 56 ans, considèrent les éléments suivants parmi les plus importants :

L'accès à des services de proximité (épicerie, pharmacie, institution financière, services professionnels, etc.);
Le sentiment d'être en sécurité;
L'accès à des services de santé;
La proximité de la nature;
La qualité des services municipaux.

Principales raisons de quitter Pont-Rouge

Chez les 18 à 55 ans, les principales raisons qui feraient en sorte qu'ils quitteraient leur Ville sont :

L'emploi (47 %);
Le coût des taxes foncières (44 %);
La densité de la circulation automobile (36 %).

Chez les répondants de 56 ans et plus, les raisons invoquées en ce sens sont :

Le manque de logements adaptés aux aînés (61 %)
L'accès à des services de santé à proximité (50 %);
Le coût des taxes foncières (28 %).

APPRÉCIATION DES SERVICES DE LA VILLE DE PONT-ROUGE

1) Degré de satisfaction des services municipaux

Service de la Ville	Satisfait	Moyennement satisfait	Insatisfait	Ne sais pas
Accueil des citoyens au conseil municipal	29 %	12 %	1 %	58 %
Heures d'ouverture des services municipaux	56 %	25 %	4 %	15 %
Système de gestion des plaintes	15 %	15 %	8 %	62 %
Soutien technique et administratif offert aux organismes	27 %	11 %	2 %	60 %
Service des incendies	58 %	9 %	2 %	31 %
Service des travaux publics	43 %	32 %	7 %	18 %
Service des premiers répondants	65 %	8 %	1 %	26 %
Service de l'urbanisme	32 %	26 %	8 %	34 %
Service des loisirs et de la culture	65 %	20 %	2 %	13 %

2) Degré de satisfaction concernant certaines mesures mises en place par la Ville

Mesure prise par la Ville	Satisfait	Moyennement satisfait	Insatisfait	Ne sais pas
Accueil des nouveaux arrivants	20 %	13 %	5 %	62 %
Protection de l'environnement	37 %	32 %	8 %	23 %
État des chaussées, trottoirs et déneigement	43 %	41 %	15 %	1 %
Limites de vitesse et mesures de ralentissement	55 %	30 %	12 %	3 %
Aménagement paysager en général	71 %	23 %	3 %	3 %
Aspect visuel en relation avec l'affichage publicitaire	60 %	27 %	4 %	9 %
Mesures favorisant la récupération et le compostage	68 %	21 %	4 %	7 %

LOISIRS

92 % des répondants pratiquent leurs activités de loisirs à Pont-Rouge et/ou dans une autre municipalité. Le plus fort pourcentage de résidents qui n'effectue aucune activité de loisirs à Pont-Rouge appartient au groupe des 56 ans et plus (10 %).

Mesures à mettre en place afin d'améliorer la qualité du temps consacré aux loisirs familiaux

Le tableau ci-après présente le pourcentage de personnes qui ont répondu affirmativement aux suggestions de mesures proposées par le Comité familles et aînés.

Choix de mesure	Tous	Homme	Femme	18 à 55 ans	56 ans et plus
Offrir des activités ou cours pour les adultes et les enfants ayant la même plage horaire, mais se déroulant dans des locaux différents	61 %	51 %	65 %	83 %	59 %
Adapter les horaires d'activités aux réalités des familles	75 %	70 %	78 %	70 %	58 %
Adapter un cours parent/enfant	64 %	55 %	67 %	67 %	47 %
Offrir, au besoin, un service de halte-garderie	57 %	47 %	60 %	62 %	50 %
Offrir aux familles des aménagements qui faciliteraient la détente et les échanges entre eux pendant que les enfants participent à des activités	61 %	51 %	65 %	59 %	48 %

SÉCURITÉ

Les répondants se sentent généralement en sécurité à Pont-Rouge, sauf dans les sentiers cyclables et lorsqu'ils ont des déplacements à faire, à pied ou à vélo, dans les rues plus achalandées.

Raisons qui font en sorte que les aînés vivent de l'insécurité

Circulation automobile à trop grande vitesse	65
Mauvais éclairage de certaines rues ou de certaines infrastructures	27
Trottoirs : absence de trottoir, trop étroits ou endommagés	21
Cohabitation difficile entre les automobilistes, les cyclistes et les marcheurs (manque d'espace, rue étroite)	18

ENVIRONNEMENT, URBANISME ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

1) Moyens priorisés par les répondants pour améliorer la qualité de vie à Pont-Rouge (par ordre de priorité : 1 étant prioritaire et 4 non prioritaire).

Le tableau qui suit présente les résultats obtenus pour l'ensemble des répondants.

Moyen pour améliorer la qualité de vie à Pont-Rouge	1	2	3	4	Ne sais pas
Voir à la protection des milieux naturels	58 %	25 %	11 %	4 %	2 %
Encourager le recyclage, la récupération, le compostage, la réutilisation et la valorisation des matières résiduelles	49 %	31 %	13 %	6 %	1 %
Voir à la quiétude du milieu de vie	60 %	29 %	7 %	3 %	1 %
Favoriser l'implantation de nouvelles entreprises	65 %	25 %	7 %	2 %	1 %
Améliorer la circulation aux heures de pointe	74 %	17 %	5 %	2 %	2 %
Attirer des médecins de famille	84 %	9 %	4 %	2 %	1 %

À cet égard, les répondants étaient invités à identifier les projets qu'ils jugent importants.

a) Pour les 18 à 55 ans, les projets les plus importants sont :

Aménager une voie de contournement pour la circulation dans la ville	68 %
Favoriser le retour d'une école secondaire	53 %
Que la Ville continue de participer à des campagnes sur les saines habitudes de vie	51 %
Instaurer un projet de parcs municipaux et d'espaces verts sans fumée	48 %
Prévoir des projets de construction immobilière pour des logements destinés aux aînés	40 %

b) Chez les 56 ans et plus, les projets les plus importants sont :

Prévoir des projets de construction immobilière pour des logements destinés aux aînés	84 %
Aménager une voie de contournement pour la circulation dans la ville	70 %
Appliquer des mesures incitatives à la protection de l'environnement	55 %
Que la Ville continue de participer à des campagnes sur les saines habitudes de vie	55 %
Favoriser le retour d'une école secondaire	52 %

2) Services d'aide aux aînés

Par ailleurs, les aînés étaient invités à faire part de leur intérêt à recevoir des services d'aide pour divers travaux d'entretien impliquant un déboursé de leur part.

336 personnes ont répondu à cette question.

Intérêt	Tous	Homme	Femme	18 à 55 ans	56 ans et plus
Oui	51 %	41 %	56 %	29 %	57 %
Non	49 %	59 %	44 %	71 %	43 %

Une question visait à identifier les services que les aînés jugeraient appropriés.

Aide pour l'entretien intérieur et extérieur de la maison et du terrain	104
Popote roulante ou service d'aide à la cuisine	3
Service de transport-accompagnement à Québec	3
Accompagnement pour les personnes à mobilité réduite	3
Service de transport vers les centres hospitaliers	1
Personne pour aller promener leur chien	1
Personne de confiance pour faire leurs emplettes	1

Municipalité amie des aînés

En partenariat avec :

Famille Québec

CARREFOUR ACTION MUNICIPALE ET FAMILLE

Ville de Pont-Rouge

10, rue de la Fabrique
Pont-Rouge (Québec)
G3H 1A1

Téléphone : 418 873-4481
Télécopieur : 418 873-3494
Courriel : info@ville.pontrouge.qc.ca

www.ville.pontrouge.qc.ca